



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 28146

Texte de la question

M. Yves Nicolin attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur le comportement irresponsable de certains individus sur le marché de l'emploi. En effet, lorsque la personne en recherche d'emploi ne se présente pas à son poste plusieurs fois de suite alors qu'il a signé un contrat CDI ouvrant une période d'essai, cela est inacceptable au vu des conditions actuelles et des problèmes rencontrés dans notre pays concernant l'emploi. Il aimerait savoir s'il est envisageable de mettre en place un système de sanctions incitant ces demandeurs d'emploi à davantage de responsabilité.

Données clés

Auteur : [M. Yves Nicolin](#)

Circonscription : Loire (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28146

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juin 2013](#), page 5743

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)